

# Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la réception des lettres de créance de M. Christos Rokofyllos, ambassadeur de Grèce, Paris, Palais de l'Élysée, jeudi 14 octobre 1982.

Monsieur l'ambassadeur,

- Je tiens à vous exprimer le plaisir que j'ai à recevoir les lettres par lesquelles Son Excellence M. Constantin Caramanlis, président de la République, vous accrédite auprès de moi en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République hellénique à Paris.

- Je ne peux que me féliciter de ce choix qui vous amène à représenter à Paris un pays que la France s'honore de compter au nombre de ses plus anciens partenaires et amis, et dont j'ai eu le plaisir de mesurer la chaleureuse amitié le mois dernier à Athènes.

- Les épreuves qui affligent le monde imposent plus que jamais à la communauté des Etats de conjuguer leurs efforts. Nos deux pays sont d'autant plus capables d'oeuvrer ensemble, et efficacement, dans cette voie, qu'une inspiration commune préside à leur action et qu'une convergence des vues se manifeste dans leurs analyses et dans les remèdes qu'ils préconisent.

- Nourris aux mêmes sources, respectueux des mêmes valeurs héritées de l'Antiquité, ils privilégient dans leur action la -défense du droit et de la démocratie, s'opposent au règne de la violence et rappellent avec constance la nécessité du dialogue et de la tolérance. L'histoire contemporaine de la France et de la Grèce démontre amplement la portée et le -prix de cet engagement. Partenaires depuis peu au-sein de la Communauté économique européenne `CEE`, nos deux pays apprécient de retrouver dans cette enceinte l'expression de leurs idéaux et de voir se constituer une Europe respectueuse des intérêts mutuels et profondément solidaire.\

L'ambition de la France et de la Grèce de faire entendre leurs voix les conduit à faire preuve d'exigence dans la conduite de leurs propres affaires et de changement que leurs peuples ont souhaité. Elles souhaitent la disparition des entraves et s'emploient à créer un espace de liberté assurant le plus complet respect des libertés collectives et individuelles.

- La France comme la Grèce, monsieur l'ambassadeur, connaissent les difficultés qui jalonnent cette route. Elles persistent cependant à croire qu'il n'en est pas de meilleure pour permettre d'arracher le monde au désordre et garantir à l'humanité la paix, l'ordre et la réalisation des promesses dont l'avenir est porteur.

- Les ambitions que nous nourrissons justifient les efforts constants menés depuis la restauration de la démocratie grecque pour progresser dans la connaissance mutuelle, développer une coopération déjà si riche et renforcer l'amitié qui règne entre nos deux peuples. A cet égard, le rôle qui vous est dévolu, monsieur l'ambassadeur, au-cours de votre mission à Paris est essentiel.

- En vous souhaitant la bienvenue dans un pays dont vous avez déjà une connaissance approfondie, je vous donne l'assurance que, dans l'accomplissement de cette mission, vous bénéficierez à tout moment de mon appui personnel et de celui de mon gouvernement, et trouverez partout un souci identique de faciliter votre tâche.\